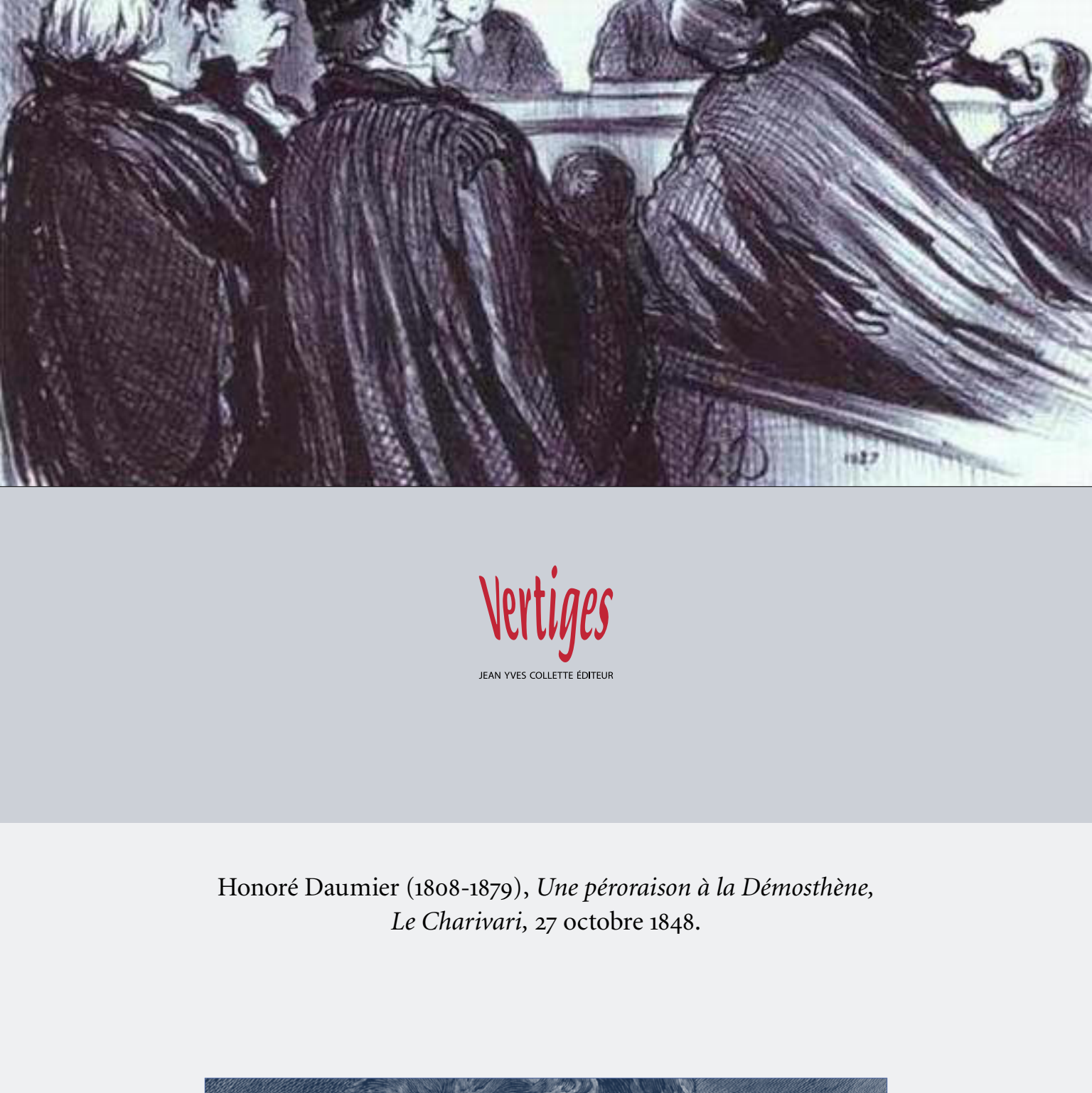
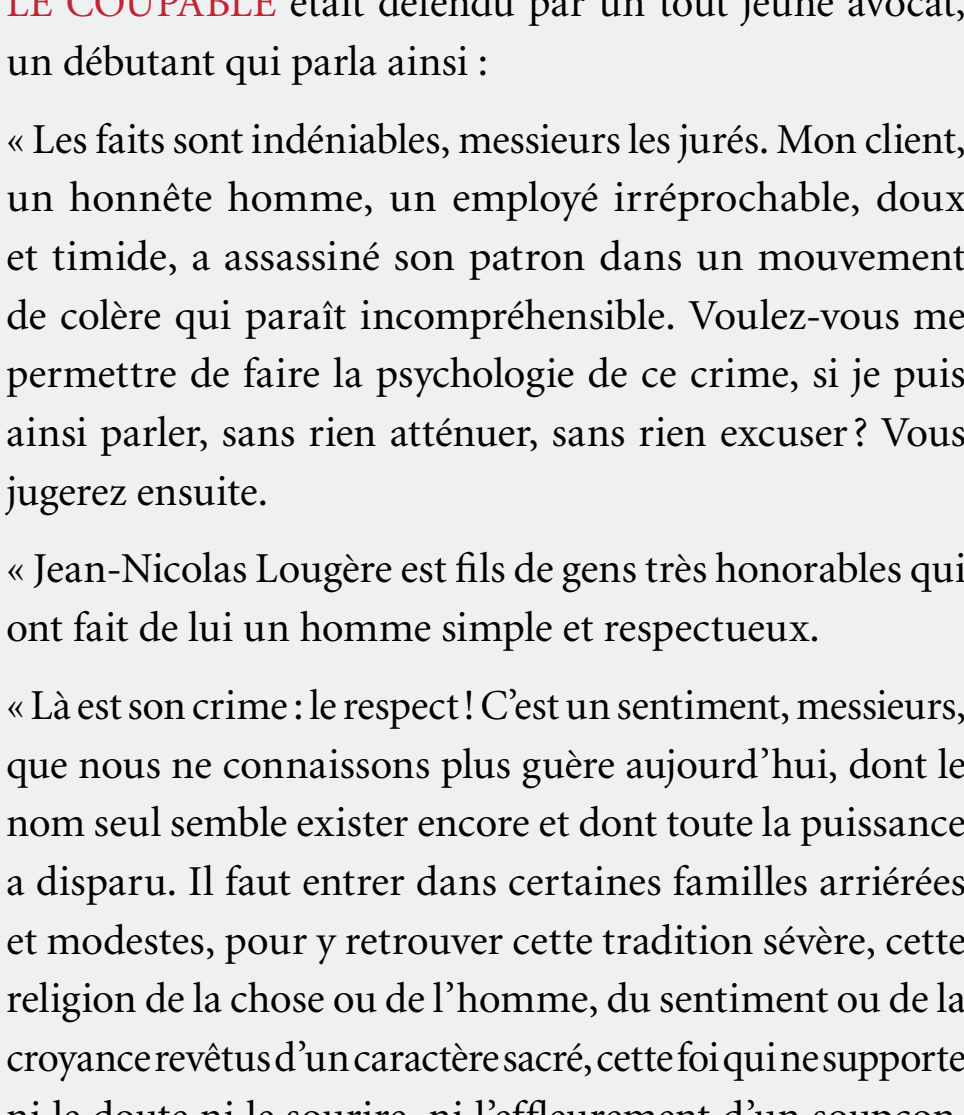


# ≈ L'Assassin ≈

Nouvelle



Honoré Daumier (1808-1879), *Une péroration à la Démosthène, Le Charivari*, 27 octobre 1848.



Guy de Maupassant (1850–1893)

**LE COUPABLE** était défendu par un tout jeune avocat, un débutant qui parla ainsi :

« Les faits sont indéniables, messieurs les jurés. Mon client, un honnête homme, un employé irréprochable, doux et timide, a assassiné son patron dans un mouvement de colère qui paraît incompréhensible. Voulez-vous me permettre de faire la psychologie de ce crime, si je puis ainsi parler, sans rien atténuer, sans rien excuser ? Vous jugerez ensuite.

« Jean-Nicolas Lougère est fils de gens très honorables qui ont fait de lui un homme simple et respectueux.

« Là est son crime : le respect ! C'est un sentiment, messieurs, que nous ne connaissons plus guère aujourd'hui, dont le nom seul semble exister encore et dont toute la puissance a disparu. Il faut entrer dans certaines familles arriérées et modestes, pour y retrouver cette tradition sévère, cette religion de la chose ou de l'homme, du sentiment ou de la croyance revêtus d'un caractère sacré, cette foi quine supporte ni le doute ni le sourire, ni l'effleurement d'un soupçon.

« On ne peut être un honnête homme, vraiment un honnête homme, dans toute la force de ce terme, que si on est un respectueux. L'homme qui respecte a les yeux fermés. Il croit. Nous autres, dont les yeux sont grands ouverts sur le monde, qui vivons ici, dans ce palais de la justice qui est l'égout de la société, où viennent échouer toutes les infamies, nous autres qui sommes les confidents de toutes les hontes, les défenseurs dévoués de toutes les gredineries humaines, les soutiens, pour ne pas dire souteneurs, de tous les drôles et de toutes les drôlesses, depuis les princes jusqu'aux rôdeurs de barrière, nous qui accueillons avec indulgence, avec complaisance, avec une bienveillance souriante tous les coupables pour les défendre devant vous, nous qui, si nous aimons vraiment notre métier, mesurons notre sympathie d'avocat à la grandeur du forfait, nous ne pouvons plus avoir l'âme respectueuse. Nous voyons trop ce fleuve de corruption qui va des chefs du Pouvoir aux derniers des gueux, nous savons trop comment tout se passe, comment tout se donne, comment tout se vend. Places, fonctions, honneurs, brutalement en échange d'un peu d'or, adroitement en échange de titres et de parts dans les entreprises industrielles, ou plus simplement contre un baiser de femme. Notre devoir et notre profession nous forcent à ne rien ignorer, à soupçonner tout le monde, car tout le monde est suspect ; et nous demeurons surpris quand nous nous trouvons en face d'un homme qui a, comme l'assassin assis devant vous, la religion du respect assez puissante pour en devenir un martyr.

« Nous autres, messieurs, nous avons de l'honneur comme on a des soins de propreté, par dégoût de la bassesse, par un sentiment de dignité personnelle et d'orgueil ; mais nous n'en portons pas au fond du cœur la foi aveugle, innée, brutale, comme cet homme.

« Laissez-moi vous raconter sa vie.

« Il fut élevé, comme on élevait autrefois les enfants, en faisant deux parts de tous les actes humains : ce qui est bien et ce qui est mal. On lui montra le bien avec une autorité irrésistible qui le lui fit distinguer du mal, comme on distingue le jour de la nuit. Son père n'appartenait pas à la race des esprits supérieurs qui, regardant de très haut, voient les sources des croyances et reconnaissent les nécessités sociales d'où sont nées ces distinctions.

« Il grandit donc, religieux et confiant, enthousiaste et borné.

« À vingt-deux ans il se maria. On lui fit épouser une cousine, élevée comme lui, simple comme lui, pure comme lui. Il eut cette chance inestimable d'avoir pour compagne une honnête femme au cœur droit, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus rare et de plus respectable au monde. Il avait pour sa mère la vénération qui entoure les mères dans les familles patriarcales, ce culte profond qu'on réserve aux divinités. Il reporta sur sa femme un peu de cette religion, à peine atténuée par les familiarités conjugales. Et il vécut dans une ignorance absolue de la fourberie, dans un état de droiture obstinée et de bonheur tranquille qui fit de lui un être à part. Ne trompant personne, il ne soupçonnait pas qu'on pût le tromper, lui.

« Quelque temps avant son mariage, il était entré comme caissier chez monsieur Langlais, assassiné par lui dernièrement.

« Nous savons, messieurs les jurés, par les témoignages de madame Langlais, de son frère monsieur Perthuis, associé de son mari, de toute la famille et de tous les employés supérieurs de cette banque, que Lougère fut un employé modèle, comme probité, comme soumission, comme douceur, comme déférence envers ses chefs et comme régularité.

« On le traitait d'ailleurs avec la considération méritée par sa conduite exemplaire. Il était habitué à cet hommage et à l'espèce de vénération témoignée à madame Lougère, dont l'éloge était sur toutes les bouches.

« Elle mourut d'une fièvre typhoïde en quelques jours.

« Il ressentit assurément une douleur profonde, mais une douleur froide et calme de cœur méthodique. On vit seulement à sa pâleur et à l'altération de ses traits jusqu'à quel point il avait été blessé.

« Alors, messieurs, il se passa une chose bien naturelle.

« Cet homme était marié depuis dix ans. Depuis dix ans il avait l'habitude de sentir une femme près de lui, toujours. Il était accoutumé de ses soins, à cette voix familière quand on rentre, à l'adieu du soir, au bonjour du matin, à ce doux bruit de robe si cher aux féminins, à cette caresse tantôt amoureuse et tantôt maternelle qui rend légère l'existence, à cette présence aimée qui fait moins lentes les heures. Il était aussi accoutumé aux gâteries matérielles de la table peut-être, à toutes les attentions qu'on ne sent pas et qui nous deviennent peu à peu indispensables. Il ne pouvait plus vivre seul. Alors, pour passer les interminables soirées, il prit l'habitude d'aller s'asseoir une heure ou deux dans une brasserie voisine. Il buvait un bock et restait là, immobile, suivant d'un œil distrait les billes du billard courant l'une après l'autre sous la fumée des pipes, écoutant sans y songer les disputes des joueurs, les discussions de ses voisins sur la politique et les éclats de rire que soulevait parfois une lourde plaisanterie à l'autre bout de la salle. Il finissait souvent par s'endormir de lassitude et d'ennui. Mais il avait au fond du cœur et au fond de la chair le besoin irrésistible d'un cœur et d'une chair de femme ; et, sans y songer, il se rapprochait un peu, chaque soir, du comptoir où trônait la caissière, une petite blonde, attiré vers elle invinciblement parce qu'elle était une femme.

« Bientôt ils causèrent, et il prit l'habitude, très douce pour lui, de passer toutes ses soirées à ses côtés. Elle était gracieuse et prévenante comme il convenait dans ces commerces à sourires, et elle s'amusait à renouveler sa commutation le plus souvent possible, ce qui faisait aller les affaires. Mais chaque jour Lougère s'attachait davantage à cette femme qu'il ne connaissait pas, dont il ignorait toute l'existence et qu'il aimait uniquement parce qu'il n'en voyait pas d'autre.

« La petite, qui était rusée, s'aperçut bientôt qu'elle pourrait tirer parti de ce naïf et elle chercha quelle serait la meilleure façon de l'exploiter. La plus fine assurément était de se faire épouser.

« Elle y parvint sans aucune peine.

« Ai-je besoin de vous dire, messieurs les jurés, que la conduite de cette fille était des plus irrégulières et que le mariage, loin de mettre un frein à ses écarts, sembla au contraire les rendre plus éhontés ?

« Par un jeu naturel de l'astuce féminine, elle sembla prendre plaisir à tromper cet honnête homme avec tous les employés de son bureau. Je dis : avec tous. Nous avons des lettres, messieurs. Ce fut bientôt un scandale public, que le mari seul, comme toujours, ignorait.

« Enfin cette gueuse, dans un intérêt facile à concevoir, séduisit le fils même du patron, jeune homme de dix-neuf ans, sur l'esprit et sur les sens duquel elle eut bientôt une influence déplorable. Monsieur Langlais, qui avait jusque-là fermé les yeux par bonté, par amitié pour son employé, ressentit en voyant son fils entre les mains, je devrais dire entre les bras de cette dangereuse créature, une colère bien légitime.

« Il eut le tort d'appeler immédiatement Lougère et de lui parler sous le coup de son indignation paternelle.

« Il ne me reste, messieurs, qu'à vous lire le récit du crime, fait par les lèvres mêmes du moribond, et recueilli par l'instruction.

« — Je venais d'apprendre que mon fils avait donné, la veille même, dix mille francs à cette femme, et ma colère a été plus forte que ma raison. Certes, je n'ai jamais soupçonné l'honorabilité de Lougère, mais certains aveuglements sont plus dangereux que des fautes.

« Je le fis donc appeler près de moi et je lui dis que je me voyais obligé de me priver de ses services.

« Il restait debout devant moi, effaré, ne comprenant pas. Il finit par demander des explications avec une certaine vivacité.

« Je refusai de lui en donner, en affirmant que mes raisons étaient d'ordre tout intime. Il crut alors que je le soupçonnais d'indécatesse, et, très pâle, m'adjura, me somma de m'expliquer. Parti sur cette idée, il était fort et prenait le droit de parler haut.

« Comme je me taisais toujours, il m'injuria, m'insulta, arrivé à un tel degré d'exaspération que je craignais des voies de fait.

« Or, soudain, sur un mot blessant qui m'atteignit en plein cœur, je lui jetai à la face la vérité.

« Il demeura debout quelques secondes, me regardant avec des yeux hagards ; puis je le vis prendre sur mon bureau les longs ciseaux dont je me sers pour émarger certains registres, puis je le vis tomber sur moi le bras levé, et je sentis entrer quelque chose dans ma gorge, au sommet de la poitrine, sans éprouver aucune douleur. »

« Voici, messieurs les jurés, le simple récit de ce meurtre, que dire de plus pour sa défense ? Il a respecté sa seconde femme avec aveuglement parce qu'il avait respecté la première avec raison. »

Après une courte délibération, le prévenu fut acquitté.

*Guy de Maupassant*

*L'Assassin*

de Guy de Maupassant (1850-1893)

a été initialement publié dans le *Gil Blas*

du premier novembre 1887.

ISBN : 978-2-89668-540-0

© Vertiges éditeur, 2017